

COMPTE RENDU DU CONSEIL D ECOLE DU RPC PELVOUX VALLOUISE JEUDI 8 NOVEMBRE 2018

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs les enseignants, Céline Bony, Marie Honoré, Aurore Matheoud et Samuel Theric ;

Mesdames les directrices , Fabienne Disson et Coline Exibard ;

Monsieur le Maire Adjoint, Gerard Semiond ;

Madame la Conseillère Municipale adjointe aux écoles, Martine Garnier ;

Madame la Secrétaire Générale , Brigitte Simonet ;

Mesdames les déléguées des parents d'élèves, Laetitia Coduri, Sidonie Dussol, Sandrine Frémont, India Piron.

Mesdames les ATSEM, Manuela Lemos et Yvette Semiond.

Etaient excusées :

Mesdames les enseignantes Natalie Fourbet et Nadège Busoni, en temps partiel sur le RPC.

La séance a commencé à 18h.

BILAN DE LA RENTREE ET EFFECTIFS PREVISIONNELS

Ecole maternelle :

Coline Exibard enseigne à 16 PS à plein temps, jusqu'à la reprise de Brunelle Michel, à 1/4 temps sur le poste (qui reviendra a priori en janvier).

Céline Bony (lundi-vendredi) et Marie Honoré (mardi-jeudi) se partagent les 22 MS-GS.

Ecole élémentaire :

Samuel Theric (lundi-jeudi-vendredi) et Nadège Busoni (mardi) se partagent les 14 CP.

Fabienne Disson enseigne à plein temps aux 25 CE1-CE2.

Aurore Matheoud enseigne à plein temps également aux 24 CM1-CM2.

Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2019-2020 :

Nous venons d'apprendre qu'une famille de 4 enfants et une autre de 6 enfants scolariseront leurs enfants à la rentrée 2019 ; ils n'ont pas été comptés dans les effectifs transmis à l'Inspection.

Sont donc prévus à la rentrée prochaine :

8 PS , 16 MS, 11 GS, 13 CP, 15 CE1, 13 CE2, 14 CM1 et 14 CM2, soit 104 élèves sur le RPC.

VOTE ET VALIDATION DU REGLEMENT INTERIEUR 2018-2019

Les horaires et jours d'accueil ont été modifiés pour les 2 écoles.

L'interdiction du téléphone portable, demandée par Mr le DASEN, était déjà notifiée dans le règlement.

Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité pour cette année 2018-2019.

BUDGET DU RPC

Nous demandons à la mairie les raisons de la restriction budgétaire de 40 % subie par l'école cette année pour le budget fonctionnement (achats de fournitures) . La secrétaire nous précise que tous les postes budgétaires ont été réduits.

Nous demandons une plus grande clarté dans les subventions allouées à l'école pour les intervenants extérieurs et la coopérative. Jusqu'à cette année, la Mairie versait 5000 euros par an sur la coopérative . Depuis 2018, elle verse 3000 euros, le reste étant versé après accord du Conseil Municipal, sur projet. Nous rappelons que les 5000 euros versés chaque année permettaient à l'équipe enseignante d'emmener les élémentaires en classe de découverte une année sur 3, et les maternelles en sortie avec nuitée chaque année. La mairie préfère dorénavant allouer un budget supplémentaire en fonction des projets des enseignants. Pour le budget intervenants extérieurs, la Mairie précise que les intervenants en ski, natation et escalade seront financés chaque année à la

demande des enseignants. Pour les autres intervenants extérieurs (artistiques,....., le budget sera alloué sur projet.

ECOLE NUMERIQUE RURALE

Le dossier est en cours de traitement. Nous demandons de rétablir le réseau à l'école maternelle. La mairie précise que cela fait partie de la demande, ainsi que les 2 tablettes demandées par l'école maternelle, en plus des ordinateurs demandés par l'école élémentaire.

PROJET DE NOUVELLE ECOLE COMMUNALE

L'étude est en cours, les travaux ne commenceront pas avant 2 ans.

Nous demandons à être impliqués dans le projet et l'élaboration des plans, la mairie assure que cela est prévu .

PLAN CONTRE LE HARCELEMENT A L ECOLE

Il est en vigueur dans les 2 écoles du RPC depuis la rentrée 2017.

Le site internet conçu à cet effet, *nonauharcèlement.education.gouv*, s'adresse aux parents, aux enseignants et aux enfants.

Le numéro à appeler en cas de harcèlement avéré est le 3020.

Un protocole de traitement des situations de harcèlement est connu des équipes enseignantes.

DEMANDE DE DUMISTE

Après explication du projet de demande d'un DUMISTE (intervenant en éducation musicale dans les écoles de la Communauté de Communes), les parents et la Mairie soutiennent cette demande.

PROJETS DE CLASSES, SORTIES SCOLAIRES et ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES

Le 11 novembre, des élèves de CM participeront à la cérémonie de commémoration avec leur enseignante.

Le 12 novembre, les élèves de maternelle et leurs enseignantes fêteront les 100 ans du Noyer de la cour, planté le jour de l'armistice par Pierre Engilberge, qui fêtait ses 18 ans ce jour-là et n'est donc pas parti à la guerre . Monsieur Semiond et Chantal Delamarche, ancienne ATSEM, ainsi que le Dauphiné, seront présents.

SKI : les maternelles feront 1 semaine de ski alpin (du 21 au 25/01) et une semaine de ski nordique (du 4 au 8/02). Les CP feront 2 séances de ski nordique par semaine en période 3. Les CE et CM feront 2 semaines de ski alpin (du 14 au 18/01 et du 28 au 01/02).

NATATION :

CE et CM en période 2 (actuellement), Maternelles et CP en période 5 (mai-juin).

ESCALADE : CP actuellement, tous les vendredis . Pour les CE et les maternelles, nous attendons des réponses des prestataires.

TENNIS : les enseignants de l'école élémentaires souhaiteraient faire pratiquer leurs élèves , avec un intervenant,dans le terrain de tennis du camping ; la mairie demandera l'autorisation au gérant .

CINEMA : 2 sorties pour les maternelles, le 16/11 et le 20/05. 4 sorties pour les élémentaires : le 29/11, 07/02, le 15/03 et le 09/05.

THEATRE : 1 sortie le 26/11 pour les maternelles. 2 sorties pour les CM (12/03 et 01/04).1 sortie pour les CP et CE (le 05/03).

MUSIQUE : concert le 29/01, dans le cadre de l'Altitude jazz festival, pour les maternelles.

EDUCATION A L ENVIRONNEMENT : Gaetan Martinon (SMITOMGA) interviendra à l'école maternelle le 15 janvier dans le cadre d'un projet sur le tri des déchets. Il interviendra également 2 fois dans la classe des CP.

ETAT DES COMPTES DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE

Il y a actuellement 4353,84 euros sur le compte bancaire et 365 euros en caisse.

Doivent s'ajouter à cela ce mois-ci : les cotisations des parents et la subvention de 3000 euros de

la mairie.

Pour les photos de classe, nous avons décidé de ne pas nous aligner sur les tarifs actuels du photographe, et nous maintenons les tarifs pratiqués l'année dernière, la cotisation pour la coopérative ayant déjà augmenté cette année...

TRAVAUX REALISES ET A PREVOIR

ECOLE MATERNELLE

Nous remercions la Mairie pour les travaux effectués dans l'école maternelle (étagères, plan de travail, étendage extérieur, chauffage dans le couloir), ainsi que pour la mise à disposition des employés communaux pour le déménagement en juillet.

Nous signalons que le wc unique et non adapté à la taille des PS reste problématique, même si nous comprenons les problèmes engendrés par l'installation de wc supplémentaires. La question mérite d'être étudiée à nouveau.

Une douchette de toilette est à nouveau demandée pour les PS.

L'alarme incendie ne fonctionne pas en simultané dans les 3 classes de l'école maternelle, et ce depuis plusieurs années. Nous demandons de les raccorder au plus vite, pour des raisons évidentes de sécurité.

Nous demandons un déneigement de la cour et des escaliers à chaque chute de neige . Yvette Semiond ne peut pas en même temps s'occuper de la garderie du matin et déneiger dans le même créneau horaire. Un balayage régulier de la cour est également demandé, afin d'éviter les chutes des élèves lorsqu'il pleut. Le petit pommier en bordure de cour est problématique l'hiver (branches à hauteur des yeux d'enfants à cause du tas de neige). Faudrait-il le tailler ou le couper.... ?

Nous demandons également à ce que les garages à vélos soient réinstallés devant la cour de l'école, de nombreux enfants viennent à vélo aux beaux jours.

ECOLE ELEMENTAIRE

Les enseignants remercient les employés communaux pour le déneigement effectué en juillet .

Samuel Theric demande à ce que les 2 plaques de liège soient retirées de sa classe de CP.

La directrice demande à ce que la chaudière soit mise en route plus tôt dans la saison (15°C dans les classes avant la Toussaint !), et à ce que ses horaires de mise en route soient modifiées (il fait trop froid dans les classes le matin en arrivant).

Le grillage dans la cour est ouvert à 2 endroits, des réparations sont demandées.

Les jeux en bois dans la cour devenant dangereux, les enseignants demandent à ce qu'ils soient retirés de la cour.

INTERVENTIONS DU PARC DES ECRINS

Pour la 4^e année consécutive, nous ne bénéficions pas de Gardes moniteurs du Parc à l'école de Pelvoux. Nous avons réitéré notre demande en ce début d'année, mais aucun Garde n'est a priori disponible pour s'impliquer dans des projets avec nos élèves. A Vallouise, les CE et CM bénéficient des interventions de Christophe, Garde Moniteur, qui travaille avec Aurore Matheoud depuis plusieurs années.

Nous espérons, pour les élèves de maternelle et de CP, pouvoir de nouveau bénéficier de ces interventions riches en apprentissages pour les années suivantes.

Il n'y a pas de questions ou remarques des parents délégués.

La séance a été levée à 19h40.

Les directrices, Fabienne Disson et Coline Exibard